

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2025**

**L'an deux mil vingt cinq, le quatorze janvier**, à vingt heures, le Conseil Municipal, suite à la convocation adressée le 09 janvier 2025 et affichée le même jour, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Etaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHÉLIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANCOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, M. Antoine HAY, et Mme Hélène MOREAU, conseillers municipaux.

Etaient absents et représentés : Mme Karine FRANCOIS a donné pouvoir à M. Guillaume DUJARDIN, M. Sébastien KOSLOFF a donné pouvoir à M. Jean Marie MAHIEU.

Était absent et excusé : M. Philippe LEMARDELÉ,

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

Nbre de conseillers en exercice : 15      Nbre de présents : 11      Nbre de votants : 13

Secrétaires de séance : Mmes LEMARCHAND et GASNIER-MENANTEAU.

| <b>Numéro</b> | <b>Objet</b>   | <b>Sens des votes</b> |
|---------------|--|-----------------------|
|               | Procès-verbal de la séance du 10 décembre 2024.  | Approuvé              |
| 20250114 - 01 | Proposition d'achat du logement 3 route de Sept Vents  | Refusé                |
| 20250114 - 02 | Autorisation d'ouverture de crédit en section d'investissement   | Approuvé              |
| 20250114 - 03 | Création de poste suite à avancement de grade – Adjoint Administratif Principal de 2 <sup>ème</sup> classe   | Approuvé              |
| 20250114 - 04 | Création de poste suite à avancement de grade – animateur Principal de 1 <sup>ère</sup> classe   | Approuvé              |
| 20250114 - 05 | Réhabilitation et extension de la cantine scolaire en un bâtiment public à usage scolaire et associatif : validation de la phase avant-projet définitif. | Approuvé              |
| 20250114 - 06 | SDEC Energie : Avant-projet sommaire de renouvellement de l'éclairage du stade de foot.  | Approuvé              |

Affichée à la porte de la mairie et publiée sur le site internet de la commune le 21 janvier 2025.

**Tous les documents sont consultables au secrétariat de mairie.**